



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 20 MARS 2018

3

OBJET : Exercice 2018 - Compte administratif 2017

DELIBERATION APPROUVEE PAR	12 Voix pour	00 Voix contre	À l'unanimité
	00 Abstention(s)	01 Non participation au vote : le Président ne prend pas part au vote et sort de la salle	

L'an deux mille dix-huit, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué par son Président le treize mars 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain MAZAGOL, 1^{er} Vice-Président.

12 TITULAIRES PRESENTS : M. UDRON d'Aigremont, M. MAZAGOL et M. AUDEBERT d'Andrésy, M. ALZINA de Chambourcy, M. BRENOT de Chanteloup les Vignes, Mme KAUFFMANN et M. DEWASMES de Médan, M. LE BLOAS d'Orgeval, M. MONNIER de Poissy, Mme DEBAISIEUX-DÈNE et M. BOUTOILLE de Triel sur Seine, M. DEGAND de Villennes sur Seine.

5 TITULAIRES EXCUSES : M. SANTINI de CU GPS&O, M. BERTAUX de Carrières sous Poissy, M. FERRU de Chambourcy, M. GOURVENEC de Chanteloup les Vignes, M. PONS de Villennes sur Seine.

4 TITULAIRES ABSENTS : M. JULIEN d'Aigremont, M. WOTIN et M. COQUELET de Maurecourt, M. DUPON d'Orgeval.

SECRETARE : M. BRENOT.

Les membres présents forment la majorité des membres du Comité Syndical en exercice, lesquels sont au nombre de 22.

- :- :-

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M49,

Vu la délibération 4 du Comité syndical du 11 avril 2017 approuvant le budget pour l'exercice 2017,

Vu la délibération 1 du Comité syndical du 14 novembre 2017 approuvant la décision modificative 1 du budget pour l'exercice 2017,

Vu la délibération 2 du Comité syndical du 20 mars 2018 approuvant le compte de gestion pour l'exercice 2017,

Considérant que le comptable public, Monsieur Éric BIANCHI, a présenté le compte de gestion du Syndicat pour l'exercice 2017,

Considérant que Monsieur Karl OLIVE, ordonnateur, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2017, les finances du Syndicat en poursuivant toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles,

Considérant que toutes les pièces relatives au budget primitif de l'exercice 2017, les décisions modificatives, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, ont été présentés au comptable, accompagnées des documents ci-après :

- état des dépenses d'investissement engagées non mandatées ;
- état des charges d'exploitation restant à mandater sur service fait antérieurement au 1^{er} janvier 2018,

LE COMITE,

Vu l'avis du Bureau réuni le 20 mars 2018,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 : De procéder au règlement définitif du budget de l'exercice 2017 et de fixer les résultats des différentes sections en mouvements budgétaires comme suit :

2017	Résultats n	Dépenses (€)	Recettes (€)	Solde
	Exploitation	1 767 893,44	3 348 701,83	1 580 808,39
	Investissement	2 794 918,31	3 417 105,58	622 187,27
	1 Total 1	4 562 811,75	6 765 807,41	2 202 995,66
2016	Résultats n-1 reportés			
	Exploitation	0,00	0,00	0,00
	Investissement	0,00	4 697 304,44	4 697 304,44
	2 Total 1+2	4 562 811,75	11 463 111,85	6 900 300,10
2017	Résultats cumulés			
	Exploitation	1 767 893,44	3 348 701,83	1 580 808,39
	Investissement	2 794 918,31	8 114 410,02	5 319 491,71
	3 Total 1+2+3	4 562 811,75	11 463 111,85	6 900 300,10
2017	Reports (restes à payer)			
	Investissement	854 661,22		854 661,22
	4 Total 1+2+3+4	5 417 472,97	11 463 111,85	6 045 638,88
2017	Résultat net			
	Exploitation	1 767 893,44	3 348 701,83	1 580 808,39
	Investissement	3 649 579,53	8 114 410,02	4 464 830,49
	Total	5 417 472,97	11 463 111,85	6 045 638,88

Article 2 : D'approuver le compte administratif 2017 conformément aux balances de vote annexées à la présente délibération.

Article 3 : De donner pouvoirs à Monsieur le Président pour exécuter la présente délibération.



Le Président,
Maire de Poissy,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,

Karl OLIVE